

# SOMMAIRE

## NOUVEAU DÉPART

● p. 5

## SE PROJETER SUR L'ANNÉE EN ALTERNANCE

En tant qu'étudiant

● p. 7

En tant qu'enseignant

● p. 7

En tant que stagiaire

● p. 9

● p. 11

## LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Trouver et prendre sa place dans l'équipe

● p. 16

Trouver et prendre sa place dans la classe

● p. 16

Trouver et prendre sa place auprès des parents

● p. 19

● p. 34

## ÊTRE PERFORMANT DANS SON ENSEIGNEMENT

Les outils de l'enseignant

● p. 36

La préparation de classe

● p. 36

Les situations d'apprentissage

● p. 38

● p. 46

## ÊTRE ENSEIGNANT RÉFÉRENT

● p. 49

## LE PROJET DE CLASSE

Du projet à l'enseignement

● p. 51

Du thème au projet

● p. 52

De l'emploi du temps au projet

● p. 58

● p. 59

## LE PROJET D'ÉCRITURE LITTÉRAIRE

Qu'est-ce qu'un projet d'écriture ?

● p. 61

Comment écrire sans savoir écrire ?

● p. 61

Comment gérer le temps ?

● p. 62

● p. 65

## LIRE POUR SE PRÉPARER À ÉCRIRE

Quelques genres littéraires

● p. 68

Pourquoi lire pour écrire ?

● p. 68

Comment lire ?

● p. 72

Faire lire

● p. 72

● p. 76

## LES OUTILS POUR ÉCRIRE

Le cahier de littérature

● p. 78

Le lexique

● p. 78

● p. 80

## ÉCRIRE

L'écriture créative

● p. 82

● p. 82

## DES PROJETS D'ÉCRITURE CLÉS EN MAIN

L'album

● p. 87

● p. 91

Le conte

● p. 115

L'histoire en images

● p. 124

Le théâtre

● p. 136

La poésie

● p. 143

## LA VICTOIRE

Regarder en arrière

● p. 150

Envisager la suite

● p. 150

● p. 153

Ressources

● p. 155

Glossaire

● p. 156



Retrouvez l'auteure sur sa chaîne youtube  
pour de nombreux conseils en vidéos

<https://tinyurl.com/y7a3gbd7>



Félicitations ! Vous êtes admis au CRPE, Concours de recrutement des professeurs des écoles ! C'est le début d'une grande aventure !

Pour les uns, la validation d'un master 2 MEEF est en jeu.

Pour les autres, la validation d'une année en diplôme universitaire.

Pour tous, la titularisation.

Quel que soit votre profil, vous êtes à mi-temps à l'ESPE et à mi-temps sur le terrain. Ce mi-temps s'organise différemment selon les académies et les départements.

De manière générale, cela peut être un vrai mi-temps : la même classe deux jours par semaine, ou deux quarts de temps : deux classes une journée chacune par semaine.

Parfois, ce mi-temps se décline sur une ou plusieurs semaines complètes : 1 semaine sur 2 ou 3 semaines sur 3, par exemple.

Vous pouvez être en binôme avec un titulaire débutant, confirmé, parfois directeur de l'école, ou avec un autre étudiant stagiaire qui est lui aussi à mi-temps à l'ESPE et sur le terrain.

D'une part, votre temps de présence hebdomadaire dans la classe, à mi-temps ou à deux quarts de temps, peut rendre plus difficile votre perception de la cohérence et du suivi dans les apprentissages et une impression de manque de temps pour mener à bien ce que vous aimeriez entreprendre. D'autre part, le fait d'être en poste et en formation peut générer une difficulté de positionnement, un problème de légitimité, voire une attente d'instructions données par votre binôme.

De plus, selon le statut de votre binôme, vous pouvez vous sentir plus ou moins épaulé, parfois trop ou pas assez, et cela peut vous contraindre ou vous déstabiliser.

Vous devez donc :

- vous organiser en vous projetant à long terme en ayant une vision globale de l'année ;
- gérer le temps en ciblant des objectifs précis et essentiels ;
- construire avec les élèves des outils qui gardent une trace des apprentissages faits d'une semaine à l'autre et qui définissent votre période de présence ;
- trouver et prendre votre place d'enseignant de la classe à part entière.

L'enjeu de cette année est de saisir l'essence de la théorie et des exemples pratiques donnés en cours, d'en faire un savant mélange, de l'adapter à votre personnalité pour trouver votre place face à votre binôme, aux élèves, aux parents, la trouver également au sein d'une équipe et d'être performant dans votre enseignement tout en validant votre diplôme.

Cet ouvrage s'appuie sur un partage d'expérience d'enseignant et de formateur, sans jargon, simplement, pour vous permettre de mieux connaître votre nouvel environnement. C'est une aide concrète qui alterne théorie et pratique pour vous rappeler en quelques mots ce qui vous est transmis à l'ESPE, vous suggérer des pistes précises, expérimentées en classe par des stagiaires, validées par des formateurs, et vous proposer des réponses à quelques questions que vous vous poserez sûrement à un moment ou à un autre :

« Par quoi commencer ? Comment enseigner à tous les élèves alors qu'ils sont tous différents ? Qu'attend-on de moi ? ... »

Cet ouvrage a donc pour objectif de vous aider à prendre un peu de recul en gardant liberté et créativité au sein d'un cadre institutionnel, tout en vous donnant quelques « recettes » pour vous sentir bien en étant étudiant et enseignant tout à la fois...





Cette année est dense.

Parce que vous êtes **stagiaire**, vous devez préparer votre ou vos classes et accueillir des formateurs différents régulièrement pour être professeur des écoles titulaire en fin de parcours suite à une inspection ou non. Parce que vous êtes **étudiant**, vous avez des cours, des devoirs à rendre, un mémoire à rédiger et à soutenir pour valider à la fin du semestre 4 le master 2 MEEF ou l'année de formation si vous êtes en DU.

Deux conditions *sine qua non* pour faire votre entrée dans la grande maison de l'Éducation nationale.

Cette partie synthétise ces deux rôles apparemment contradictoires pour mettre en évidence leur complémentarité et vous permettre ainsi d'optimiser votre travail.

## EN TANT QU'ÉTUDIANT

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) est un diplôme national délivré par les universités. La mention 1<sup>er</sup> degré forme les professeurs des écoles. Son cursus intègre une formation en alternance au cours de la deuxième année.

La maquette du master indique le contenu des unités d'enseignement et leur forme d'évaluation. Elle est révisée et mise à jour très régulièrement.

Bien que la forme puisse changer, le fond reste le même.

Il s'agit de :

- maîtriser des savoirs disciplinaires et leur didactique en lien avec les programmes scolaires en vigueur ;
- maîtriser une langue vivante étrangère ;
- développer des gestes professionnels par rapport à l'éthique du métier, à la gestion de classe, aux valeurs de la République, entre autres ;

- apprendre à analyser sa pratique ;
- s'initier à la recherche sur la base d'une thématique à approfondir.

L'objectif est de vous donner **les moyens et les outils** pour développer les **compétences professionnelles** du professeur des écoles qui sont listées dans le référentiel du même nom<sup>1</sup>, ainsi que les bases d'une **autonomie** vous permettant de prendre en main votre formation durant les annuités à venir. En effet, **on ne devient pas enseignant en une année**. C'est un poste qui demande un apprentissage long, permanent, basé sur l'expérimentation et l'analyse.

Les devoirs qui vous sont demandés pour valider un certain nombre d'ECTS (*European Credits Transfer System*) chaque semestre vous donnent l'opportunité de mettre en relation la théorie et la pratique.

En effet, pour le mémoire comme pour tout autre écrit, il est essentiel de :

- se poser une question (problématique pour le mémoire, question professionnelle pour les autres devoirs) ;
- présenter et analyser des documents scientifiques, théoriques, didactiques, pédagogiques, ou de s'appuyer dessus pour argumenter ses propos ;
- préparer ou analyser une séquence d'enseignement ou une situation vécue en classe en appui sur ces documents ;
- émettre des hypothèses à vérifier ;
- recueillir des données en classe pour illustrer ses propos.

En percevant les contrôles du master comme un complément de formation, vous pouvez les associer à votre préparation de classe et optimiser votre temps en menant ces deux éléments de front comme nous le précisons dans le paragraphe suivant.

1 • [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

## EN TANT QU'ENSEIGNANT

Le ou les postes sur lesquels vous êtes nommé font de vous un fonctionnaire de l'État, et ce, à temps plein, à l'école comme à l'université.

Ceci vous donne des droits et des devoirs <sup>2</sup>.

Parmi ceux-ci, le devoir :

- de confidentialité ;
- d'alerte sans jugement en cas de suspicion de mauvais traitement ;
- de mise en sécurité physique, affective, morale et intellectuelle des élèves ;
- de respect par la ponctualité, la correction langagière, la bienveillance dans la classe et durant les récréations.

S'y ajoutent les obligations de service réparties en trois catégories :

- **le temps d'enseignement**, c'est-à-dire le temps devant élèves, 24 heures par semaine à temps plein (12 h par semaine pour vous à mi-temps) ;
- **le temps de service obligatoire**, pour l'aide personnalisée, le travail en équipe, la formation proposée par la circonscription, et les conseils d'école, 108 heures par an à temps plein (54 h par an pour vous à mi-temps) ;
- **le temps de préparation**, à durée indéterminée qui comprend en plus de la **préparation écrite** matérielle et pédagogique de la classe, l'investissement personnel en recherche, documentation et formation en dehors de celles proposées par l'Éducation nationale.

L'article 2 du même décret <sup>3</sup> est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 2.-I.- Les cent huit heures annuelles mentionnées au 2° de l'article 1<sup>er</sup> sont réparties de la manière suivante :

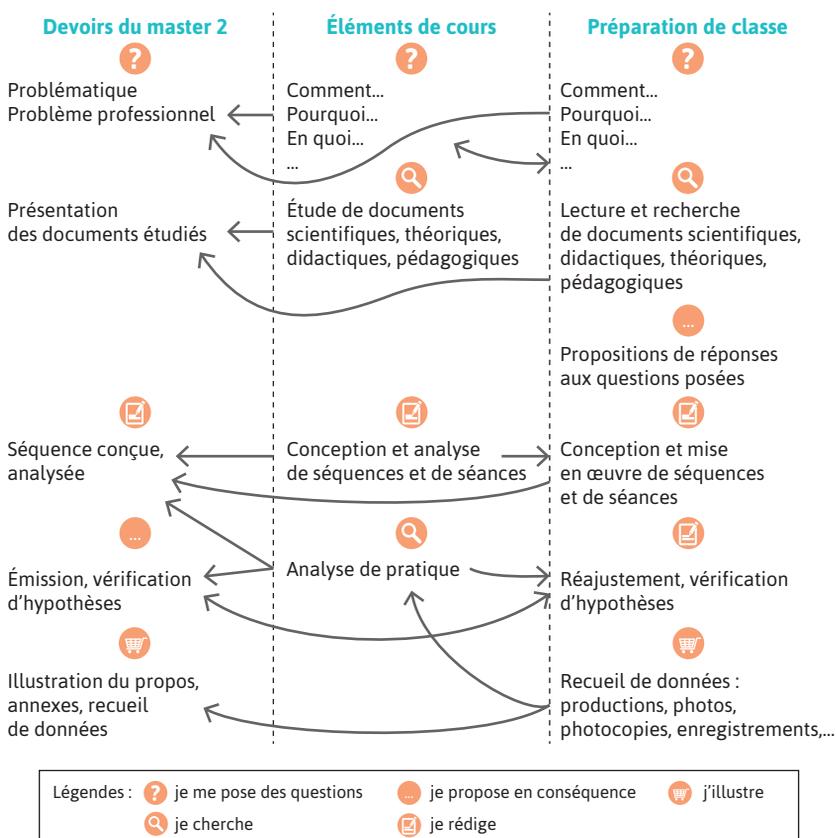
1. Trente-six heures consacrées à des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.
2. Quarante-huit heures consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés.

<sup>2</sup> • Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

<sup>3</sup> • Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017.

3. Dix-huit heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique.
4. Six heures de participation aux conseils d'école obligatoires. »

C'est, entre autres, cette préparation écrite qui sera accompagnée, lors de vos cours, par des études de documents professionnels, la définition des outils de l'enseignant, leur construction et la conception de séquences et de séances d'apprentissage faisant le lien entre le terrain et la formation. Cela rejoint les cinq points cités page 8 communs aux contrôles du master. Il est donc possible de mener de front la préparation de classe et l'obtention du master :



Ainsi, les questions que vous vous posez en classe et en cours peuvent se transformer en questions professionnelles à traiter lors des différents devoirs. De même, les documents donnés en cours ou que vous avez extraits de vos lectures peuvent vous servir à rédiger vos séquences de préparation de classe. Certaines de ces séquences sont vos supports d'analyse de pratique dans le cadre du master. Cette analyse vous permet d'émettre des hypothèses sur les raisons de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Hypothèses à vérifier en réajustant votre pratique de classe et en recueillant des données pour avoir un regard objectif. Enfin, ces données constituent les annexes pour illustrer vos écrits.

## EN TANT QUE STAGIAIRE

Cette formation en alternance implique que les deux axes concernés sont étroitement liés et que les liens entre la classe et l'université, au-delà de la préparation de classe, sont multiples.

### LES VISITES

Pour vous accompagner sur le terrain, trois types de formateurs prendront rendez-vous avec vous pour venir vous voir travailler avec les élèves dans votre classe :

- Les maîtres formateurs (MF) ont leur classe avec une décharge spécifique pour la formation. Ils interviennent pour l'inspection académique et pour l'ESPE.
- Les conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) sont des maîtres formateurs affectés dans une circonscription, comme le nom l'indique, auprès d'un inspecteur de l'Éducation nationale (IEN).
- Les professeurs de l'ESPE, interviennent ou non dans vos cours à l'université et ont une spécificité disciplinaire.

Ces visites permettent d'avoir des regards croisés sur votre pratique. Elles durent en général une demi-journée, font l'objet d'une observation en classe avec vos élèves, sont suivies d'un entretien pour vous inciter à une analyse réflexive, mettent en relief vos points d'appui et les axes à travailler, et se

terminent par l'envoi d'un compte-rendu de visite de la part du formateur pour que vous ayez une trace de l'observation et des conseils.

Pour que ce document soit objectif, il se base sur le référentiel des compétences professionnelles des professeurs des écoles cité page 8.

Ainsi, au cours de l'année, vous pourrez voir vos progrès et savoir ce sur quoi vous devez poursuivre votre réflexion.

Ce sont d'abord des visites conseils, pour répondre à vos besoins et vous donner des pistes. À chaque visite, vos formateurs vous donnent un objectif à atteindre pour la suivante, afin de vous faire évoluer tout au long de l'année. À vous de montrer que vous êtes ouvert, investi, à l'écoute de ces conseils et que les exigences peuvent donc s'affiner au fur et à mesure de votre stage. C'est cela, en effet, qui forgera l'appréciation de chacune des personnes qui viennent vous voir et qu'elles feront remonter à l'ESPE et à l'IEN en premier lieu.

### Quelques conseils pour...

#### **Bien vivre ces visites**

- **Gérez votre stress !** Quelques grandes inspirations avant votre entrée en classe, une bouteille d'eau à portée de main pour vous hydrater, et une bonne préparation de classe peuvent suffire.
- **Rappelez-vous que vous n'êtes pas jugé !** C'est votre pratique qui est observée, votre posture, votre travail.
- **Soyez friand de conseils !** Proposez vraiment ce que vous avez l'habitude de pratiquer. Ne changez rien pour recevoir un avis qui va vraiment vous servir sans avoir à dire : « Mais ça, je le fais d'habitude ! » Et même, osez prendre un risque pour que le formateur présent puisse comprendre ce qui ne va pas et vous proposer des solutions.
- **Montrez votre travail de préparation !** Il est important que vos formateurs mesurent la qualité et la fréquence de votre préparation écrite de la classe. Aussi, en plus des fiches de préparation concernées par la visite en question, mettez à disposition votre cahier journal intégral, vos fiches de séquences et de séances déjà mises en œuvre, vos progressions...

- **Soyez disponible !** Pensez à vous faire remplacer du service de récréation, du service de cantine, des ateliers potentiels proposés dans l'école à l'heure du repas. Ne prenez pas de rendez-vous personnels ou avec des parents après la classe si la visite se fait l'après-midi.
- **Soyez à l'écoute !** Même si un compte-rendu vous est envoyé par la suite, il est important que vous preniez vos propres notes à votre manière pour que les informations soient plus faciles à récupérer pour vous. Posez des questions, dites quand vous ne comprenez pas, expliquez ce que vous avez entendu dire et ce que vous avez cru comprendre pour dissiper une confusion potentielle, demandez des exemples, des ouvrages à lire, la possibilité de contacter votre formateur après cette visite.
- **Soyez confiant !** Vos formateurs sont là pour vous aider à progresser.
- **Entendez vos points d'appuis** quand ils vous sont donnés, acceptez-les et gardez-les en mémoire tout au long de l'entretien. Et s'ils ne sont pas listés, rappelez-vous que le temps est compté et que votre formateur est peut-être obligé d'aller directement dans le vif du sujet sans prendre le temps de vous dire tout ce qui va, pour optimiser l'entretien. Vous pouvez, soit attendre le compte rendu détaillé qui comprendra vos atouts, soit demander à la fin de l'entretien ce sur quoi vous pouvez vous appuyer dans votre pratique et qui fonctionne.
- **Hiérarchisez vos priorités !** Rappelez-vous que vous démarrez dans le métier et que celui-ci est fait d'essais, d'erreurs, de réajustements et ce, tout au long d'une carrière. Vous ne pouvez donc pas tout maîtriser au cours de cette première année.

Voici ce que vos formateurs attendront de vous :

- Une bienveillance qui mettra vos élèves en sécurité physique et affective dans un climat de classe serein dans lequel est instauré un respect mutuel. Il s'agit donc de prendre votre place de référent de la classe et de travailler votre posture. Elle doit être ferme et à l'écoute tout à la fois.
- Un travail de préparation écrite de la classe, fourni, régulier de plus en plus pertinent tout au long de l'année, qui mettra vos élèves en sécurité intellectuelle parce qu'ils seront en apprentissage.

- Une connaissance des programmes et des besoins des élèves en lien avec le point précédent pour prendre en compte l'hétérogénéité de la classe et faire progresser chacun.
- La mise en œuvre de ce qui vous a été enseigné à l'ESPE pour faire de vous un enseignant mettant ses élèves en situation d'apprentissage par la manipulation, l'observation, le jeu, les situations problèmes.

## LA TITULARISATION

Ces visites montrent le degré d'acquisition de quelques compétences professionnelles du professeur des écoles grâce au regard croisé de vos formateurs terrain et ESPE. Si les avis divergent, l'IEN programmera une inspection pour venir voir en personne votre prise en main de la classe.

En plus de ces visites, certaines notes obtenues dans des UE du master et le taux d'absentéisme peuvent être des critères pour donner un avis favorable ou non à votre titularisation.

C'est un jury académique, suite à la réception des avis, qui prendra la décision ultime. Il peut vous convoquer pour statuer sur votre titularisation. Dans ce cas, à vous de montrer votre perspicacité dans l'analyse de votre pratique, de vous appuyer sur les comptes rendus de visite pour montrer les progrès effectués tout au long de l'année et votre motivation pour les années à venir.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous à la fin de cette année :

Parcours ESPE ou master 2	Titularisation	Vous êtes
Oui	Oui	professeur des écoles
Oui	Non	renouvelé en DU ou licencié
Non	Oui	renouvelé pour finir le parcours ESPE ou le M2
Non	Non	renouvelé ou licencié

Le licenciement se fait quand il a été établi par des faits ou des motifs précis une incapacité ou une inaptitude au service ou une insuffisance professionnelle. Cela se traduit par une incapacité à corriger ses pratiques malgré les conseils donnés, des comportements qui compromettent la sécurité des élèves, le non-respect des horaires de travail, le manque d'éthique professionnelle, par exemple.



“ Quand mes étudiants s'inquiètent du sort qui les attend, je leur réponds que de toute façon, tout va bien. Ils peuvent être professeurs des écoles à la fin de l'année, mais, s'ils sont renouvelés, ils bénéficieront d'une année de formation supplémentaire, ce qui n'est pas du luxe, pour prendre de l'assurance et mieux se sentir en classe. J'ai des exemples d'étudiants renouvelés qui s'étonnaient qu'on les félicite pour leur posture et leur travail. Alors que l'année d'avant ils se sentaient terriblement en difficulté, durant cette année supplémentaire ils étaient complètement épanouis et surs de leur choix. Et s'ils sont licenciés ? C'est sûrement une bonne chose, mais ils ne le savent pas encore. J'ai pour exemple des étudiants licenciés qui ont trouvé leur voie et s'épanouissent dans un autre domaine professionnel en se souvenant du malêtre qu'ils vivaient durant leur stage. ”